

DÉLIBÉRATION N° CA 21-11 DU 15 JUIN 2021
saisissant le comité de bassin sur les modifications du
11^e programme d'intervention (2019-2024) pour avis

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 213-8-1, L. 213-9-1 et R. 213-39,

Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu le dossier du conseil d'administration du 15 juin 2021.

DÉLIBÈRE

Article 1

Le conseil d'administration saisit le comité de bassin pour avis sur la proposition de modification du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie suivante :

Dans le chapitre « A.2 réseaux d'assainissement », au **b- modalités**, le texte du programme suivant le tableau des niveaux d'aides est complété par :

«En Ile-de-France, les taux d'aides, pour les dossiers reçus complets avant le 31 décembre 2023, des travaux situés dans la zone de collecte des eaux usées dont les rejets d'eaux usées et pluviales ont une incidence sur la qualité de l'eau pour les épreuves olympiques de nage libre et de triathlon en Seine sont les suivants :

- Travaux identifiés comme prioritaires du plan baignade : S 80%
- Travaux patrimoniaux (c'est-à-dire autres que les travaux identifiés comme prioritaires du plan baignade) : S 20% + A 20% ;
- Le critère lié au zonage pluvial ne s'applique pas à ces travaux»

Article 2

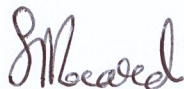
Le conseil d'administration acte que la zone de collecte des eaux usées visée à l'article 1 inclut tout ou partie des territoires :

- des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne ;
- des établissements publics territoriaux (EPT) Vallée Sud Grand Paris, Est

Ensemble, Grand Paris Grand Est, Paris Est Marne et Bois, Grand Paris Sud Est Avenir, Grand Orly Seine Bièvre ;

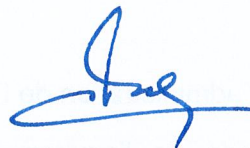
- du Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres-Seine (SYAGE).

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie



Sandrine ROCARD

Le Président
du conseil d'administration



Marc GUILLAUME